



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
lundi 12 octobre 2020 par visioconférence à 18h30.**

Étaient présents : M. David Ferguson, maire
M. Daniel Charest, conseiller
M. Francis Levesque, conseiller
M. Bertrand Breton, conseiller
Mme Mélanie Côté, conseillère

Étaient absents : M. Lucien Leblanc, conseiller
Mme Chantal Lebel, conseillère

Quorum : le quorum est constaté.

M. David Ferguson, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2020 - 10 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Séance à huis clos par visioconférence
3. Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2020
4. Administration
 - 4.1. Liste des comptes payés - septembre 2020
 - 4.2. Présentation des comptes à payer - septembre 2020
 - 4.3. Rapport de trésorerie - septembre 2020
5. Correspondance
 - 5.1.
6. Soumission décoration bureau municipal
7. Comité consultatif d'Urbanisme - Nomination
8. Pavage chemin Connors
9. RIRL attestation fin de travaux
10. Fermeture salle communautaire
11. Budget DSSI
12. Loisirs Avignon Centre
13. Aide financière garde estivale camp de jour
14. Puits patinoire
15. Accès D Nouvelle utilisatrice
16. Nomination vérificateur états financiers
17. Varia
18. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE, l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 12 octobre 2020 soit accepté tel que présenté.

2020 - 10 - 002 Séance à huis clos par visioconférence

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE cet état d'urgence a été prolongé et est toujours en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Résolution n° 2020 - 10 - 003 Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2020

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020 soit adopté tel que présenté.

2020 - 10 - 004 Administration

2020 - 10 - 004 - 1 Liste des comptes payés - septembre 2020

Les comptes payés au mois de septembre 2020 sont révisés et acquiescés pour un montant total de 22 997,33 \$.

Résolution n° 2020 - 10 - 004 - 2 Présentation des comptes à payer - septembre 2020

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ALPHONSE BERNARD INC.	2 012.06
ASSOCIATION DES CHEFS SÉCURITÉ INCENDIE	339.18
BOUFFARD SANITAIRE INC.	2 277.24
FRONTIÈRES MOTOSPORTS	53.52
GARVEX PROTECTION INC.	57.49
HYDRO-QUEBEC	627.43
JEAN-LUC LANDRY	304.75
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	14.90
KENT	423.88
MRC D'AVIGNON	1 820.90
RO-AD ET FILS INC.	4 834.69
TELUS	130.66
TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST	36.69
VISA DESJARDINS AFFAIRES	789.06
PETITE CAISSE	6.85
Total à payer	13 729.30

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 12 octobre 2020.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier

2020 - 10 - 004 - 3 Rapport de trésorerie - septembre 2020

Le rapport de trésorerie est présenté tel que suit :

Solde d'ouverture	septembre 2020	790.34
<i>Revenus</i>		58 003.45
Taxes municipales	16 503.03	
Transferts reçus	-	
Autres revenus	19 000.42	
Marge de crédit	22 500.00	
<i>Dépenses</i>		- 55 903.42
Fournisseurs	14 605.26	
Salaires et cotisations	26 202.78	
Autres dépenses	-	
Frais bancaires	95.38	
Marge de crédit	15 000.00	
Solde de clôture	septembre 2020	<u>2 494.02</u>
Marge de crédit		30 000.00
Évolution	septembre 2020	- <u>28 296.32</u>

2020 - 10 - 005 Correspondance

Aucune correspondance nécessitant une résolution n'est à présenter.

Résolution n° 2020 - 10 - 006 Soumission décoration bureau municipal

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Décoration Béatrice relative à la décoration du bureau municipal et de la salle du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE cette proposition soit acceptée telle que présentée pour un montant de 1 456,17 \$ avant taxes.

Résolution n° 2020 - 10 - 007 Comité consultatif d'Urbanisme - Nomination

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit nommée Mme Jessica Leblanc, citoyenne de Ristigouche-Partie-Sud-Est, comme représentante citoyenne au Comité consultatif d'Urbanisme de la municipalité.

Résolution n° 2020 - 10 - 008 Pavage chemin Connors

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels en ingénierie pour l'établissement des plans et devis pour l'asphaltage du chemin Connors présentée par Arpo Groupe-conseil ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'offre de services soit acceptée telle que présentée pour un montant de 10 355,00 \$ avant taxes.

Résolution n° 2020 - 10 - 009 RIRL attestation fin de travaux

CONSIDÉRANT la lettre d'annonce du Ministre des Transport du Québec datée du 10 octobre 2017 octroyant une aide financière maximale de 20 504 \$ relative à l'élaboration des plans et devis - Chemin Sillars (dossier RIRL-2016-460A) ;

CONSIDÉRANT la lettre d'annonce de la Ministre des Transport du Québec datée du 11 juillet 2018 octroyant une aide financière maximale de 846 715 \$ relative à la réfection du chemin Sillars (dossier RIRL-2016-460B) ;

CONSIDÉRANT la firme de génie-conseil ARPO qui a procédé à l'élaboration des plans et devis et effectué la surveillance de l'ensemble des travaux de réfections du chemin Sillars a émis le 07 février 2020 le «Certificat de réception provisoire des ouvrages» ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est décrète par la présente résolution que les travaux de réfection du chemin Sillars dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) sont complétés depuis le 17 octobre 2019.

Résolution n° 2020 - 10 - 010 Fermeture salle communautaire

CONSIDÉRANT l'évolution rapide et imprévisible des mesures sanitaires édictées par le Gouvernement du Québec en lien avec l'épidémie de Covid-19 ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE M. David Ferguson, maire, soit habilité à décréter la fermeture ou la réouverture de la salle communautaire municipale en fonction de cette évolution.

Résolution n° 2020 - 10 - 011 Budget DSSI

CONSIDÉRANT le besoin d'une cabine commerciale pour le véhicule de fonction du Directeur des Services de Sécurité Incendie ;

CONSIDÉRANT QUE cet investissement n'avait pas été budgété pour l'exercice financier 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues à cet effet ;

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte la soumission de Pièces d'Auto BM d'un montant de 6 961 \$ avant taxes pour cet investissement ;

QUE le budget 2020 de l'entente sur la direction régionalisée des services de sécurité incendie soit mis à jour en incluant cette acquisition.

Résolution n° 2020 - 10 - 012 Loisirs Avignon Centre

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les municipalités d'Escuminac, Pointe-à-la-Croix et Ristigouche-Partie-Sud-Est relative à la mise en commun d'un service de coordination en loisirs, culture, sport et vie communautaire dénommée "Loisirs Avignon Centre" signée en date du 27 février 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est qui était la municipalité mandataire pour la gestion administrative donne son accord pour transférer ce mandat à la municipalité d'Escuminac à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

QUE la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est nomme Mme Mélanie Côté, conseillère municipale, au comité de gestion de cette même entente en remplacement de M. David Ferguson, maire.

Résolution n° 2020 - 10 - 013 Aide financière garde estivale camp de jour

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2021 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2020-2021 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est autorise la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021 ;

QUE le conseil municipal autorise Mme Marie-Ève Nadeau, coordonnatrice aux loisirs, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

Résolution n° 2020 - 10 - 014 Puits patinoire

CONSIDÉRANT QUE le système d'eau potable du Centre F. P. Adams n'est pas suffisant pour permettre l'installation de la patinoire extérieure ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité procède au forage d'un puits artésien et à l'installation d'une pompe selon les caractéristiques nécessaires pour permettre l'arrosage des aménagements paysagers et le remplissage de la patinoire extérieure.

Résolution n° 2020 - 10 - 015 Accès D Nouvelle utilisatrice

CONSIDÉRANT QUE Mme Donna Lévesque effectue des tâches administratives en tant que travailleuse autonome pour la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE Mme Donna Lévesque soit habilitée à avoir un compte d'utilisateur sur le portail AccèsD de la municipalité.

Résolution n° 2020 - 10 - 016 Nomination vérificateur états financiers

CONSIDÉRANT l'offre de service pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 présentée par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. de New-Richmond ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE l'offre de service soit acceptée telle que présentée pour des montants de 5 400 \$, 5 500 \$ et 5 700 \$ avant taxes respectivement pour les années financières 2019, 2020 et 2021 ;

QUE Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. de New-Richmond soit nommée vérificateur pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021.

2020 - 10 - 017 Varia

L'ensemble des élus du conseil municipal n'étant pas présents, aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

Résolution n° 2020 - 10 - 018 Levée de l'assemblée

À 18h55, M. Francis Levesque propose de lever la séance.
Accepté.

David Ferguson
Maire

Hervé Esch
Directeur général et secrétaire-trésorier